

Réf: Dossier N° 139204

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ULTRA WOLRD GROUP » en abrégé « U.W.G »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AKEIKOI, Lot
1205, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ULTRA WOLRD GROUP » en abrégé «
U.W.G »

Objet: NTIC, réseau télécom (standard bureau), réseau informatique (câblage armoire), réseau wifi (câblage réseau Hospot), équipement de résidence en réseau wifi, caméra de surveillance (filaire et wifi) Nettoyage et entretien, Hygiène publique, Nettoyage à sec, Agence immobilières, Travaux d'aménagement de routes et de construction, Fourniture de bureau, Import- Export de matériels industriels, de véhicules, Transport de personnes et de marchandises, Imprimerie, Transfert d'argent mobile et électronique, Commerce général, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AKEIKOI, Lot 1205, Ilot 119

Dirigeant(s) : M KOUE BI BATTY PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05039 du 27/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40770/GTCA/RC/2022 du 27/10/2022

